
Programme de Formation

LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS L'ACTION PUBLIQUE · MODULE DÉCOUVERTE : PRINCIPES, MÉTHODES ET MÉTIERS DE LA PARTICIPATION

Organisation

Durée : 6 heures et 45 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Le module « découverte » s'adresse prioritairement aux agents locaux et régionaux – y compris ceux issus des asbl subsidiées actives sur le territoire de la Région de Bruxelles-capitale – de niveau débutant, qui souhaitent appréhender les principes de base de la participation citoyenne dans l'action publique.

Le module est accessible de façon non prioritaire aux agents issus des administrations locales ou régionales autres que bruxelloises, ainsi qu'au personnel des asbl non subsidiées bruxelloises ou autres.



Objectifs pédagogiques

Au terme du module « découverte », l'apprenant·e sera capable de :

- 1) Comprendre les fondements, finalités et cadres de la participation citoyenne, y compris les niveaux de participation, les degrés d'engagement et le cadre légal
- 2) Identifier les principaux dispositifs et méthodes de participation
- 3) Clarifier les métiers et compétences liés à la participation citoyenne au sein de l'administration publique, à chaque étape du processus
- 4) Définir le cadrage, les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes impliquées dans une démarche participative, et comprendre leurs interactions
- 5) Connaître et mobiliser les outils, ressources et dispositifs d'appui du Service de la Participation en Région Bruxelloise, permettant de soutenir concrètement la mise en œuvre de projets participatifs



Description

GRATUITÉ ET FINANCEMENT

Grâce au partenariat établi entre l'ERAP et le Service de la Participation en Région bruxelloise de Perspective.brussels, cette formation est accessible gratuitement au public visé par le programme (cf. ci-dessous), dans les limites des sessions organisées et sous réserve du respect de nos CGV.

CONTEXTE

Le module « découverte » s'inscrit dans une offre de formations aux enjeux théoriques et pratiques de la participation citoyenne dans l'action publique.

Cette offre est le fruit d'un partenariat entre l'ERAP et le Service de la Participation en Région bruxelloise de Perspective.brussels, le centre d'expertise régional de référence pour le développement régional et territorial bruxellois. Elle comprend les deux modules suivants :

- Un module découverte : *principes, méthodes et métiers de la participation* (1 journée)
- Un module opérationnel : *réaliser un processus participatif, du cadrage à l'évaluation* (2 journées)

Cette offre de formations vise à introduire aux enjeux et à renforcer les compétences des agents publics en matière de participation citoyenne dans l'action publique. Elle s'adresse à différents profils, suivant les degrés de familiarité et les niveaux de connaissance. À travers ces deux modules, qui combinent apports

théoriques, échanges et exercices pratiques, celle-ci permet d'acquérir des connaissances, des outils et des méthodes concrètes pour favoriser l'implication des citoyens et des citoyennes dans la décision publique. Elle s'appuie notamment sur le contenu de la plateforme <https://participation.brussels/>.

La présente fiche concerne le module « découverte ». Elaboré et animé par des experts issus du Service de la Participation en Région bruxelloise, ce module entend familiariser les apprenant·e·s aux principes, méthodes et métiers de la participation citoyenne.

CONTENU

1) Matinée : fondements et dispositifs

- Principes de base, définition et cadre légal : pourquoi faire participer ?
- Dispositifs et méthodes : comment faire participer ?

2) Après-midi : les métiers et responsabilités

- Les métiers de la participation, de la préparation à la mise en œuvre et au suivi.
- Rôles et responsabilités des parties-prenantes.
- Conclusion : partage de ressources, outils et appui en région bruxelloise.



Prérequis

/



Modalités pédagogiques

Animé par un binôme de formateurs, le module « découverte » repose sur une pédagogie alliant présentations interactives, exercices pratiques et discussions entre pairs. Dans ce cadre, les apprenant·e·s sont notamment amenés à travailler en sous-groupes autour de cas pratiques, avec la volonté d'ancrer le module dans le contexte administratif.